

Conformément au paragraphe 92(2), ce rapport est adopté d'office dès son dépôt.

TREIZIÈME RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): J'ai aussi l'honneur de présenter le treizième rapport du Comité permanent de la gestion de la Chambre conformément à l'article 114 du Règlement.

Si la Chambre y consent, j'ai l'intention de proposer l'adoption de ce rapport plus tard dans la journée.

[*Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.*]

ADOPTION DU TREIZIÈME RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes) propose: Que le treizième rapport du Comité permanent de la gestion de la Chambre, présenté plus tôt aujourd'hui, soit maintenant adopté.

(La motion est adoptée.)

* * *

TRANSPORTS

AUTORISATION AU COMITÉ DE VOYAGER

M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes) propose:

Que sept membres et deux employés du Comité permanent des Transports soient autorisés à se rendre en Europe du 30 octobre au 9 novembre 1991 pour y mener une étude sur les trains à grande vitesse.

[*Français*]

M. Lapierre: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. J'ai l'intention de refuser mon consentement à cette motion. Étant donné la nature frivole de cette dépense et le fait que, actuellement, on vient d'autoriser au gouvernement du Canada l'étude de pré faisabilité de ce projet, je ne vois pas pourquoi des députés iraient faire du tourisme en Europe, quand on est en train actuellement d'étudier le mérite et la pré faisabilité du projet. Par conséquent, c'est une dépense futile et je m'y objecte.

[*Traduction*]

M. Cooper: Madame la Présidente, si le Bloc québécois refuse que le comité se déplace, je n'ai pas le choix et je dois me rendre à sa décision.

(La motion est rejetée.)

Affaires courantes

PÉTITIONS

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

M. Ronald J. Duhamel (Saint-Boniface): Madame la Présidente, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre aujourd'hui des pétitions signées par plus de 1 400 électeurs. Ces pétitionnaires déplorent le fait qu'on a encore réduit ou éliminé les services fournis par les comptoirs postaux.

Ils font valoir que cela nuira non seulement à l'ensemble des électeurs dans le secteur desservi, mais aussi aux gens d'affaires et aux personnes âgées ou handicapées en particulier.

Il convient de signaler que cette collectivité et ma circonscription sont de nouveau durement touchées puisque les comptoirs postaux de Metro Drugs, de McCullough Drugs et de Marion Grocery et d'autres ont fait l'objet de réductions de services. C'est inacceptable!

M. Brian L. Gardiner (Prince George—Bulkley Valley): Madame la Présidente, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai le plaisir de présenter à la Chambre aujourd'hui une pétition signée par des habitants de Longworth, ville de ma circonscription, ainsi que de Prince George.

Les pétitionnaires prient le Parlement de préserver le mode de vie propre aux collectivités rurales du Canada, de se déclarer en faveur du maintien des bureaux de poste ruraux et des services postaux et de rejeter le programme de compressions et de fermetures des conservateurs.

• (1210)

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

Mme Lynn Hunter (Saanich—Les Îles-du-Golfe): Madame la Présidente, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai le plaisir et l'honneur de présenter une pétition au nom d'un certain nombre de mes électeurs. Il s'agit surtout d'habitants de Sidney, village situé à l'extrémité sud de l'île de Vancouver, en Colombie-Britannique.

Ces pétitionnaires s'inquiètent énormément de l'ampleur des réductions qu'impose le gouvernement d'un bout à l'autre du pays aux services de la GRC. Ils s'inquiètent tout particulièrement de la perte de crédits de 4,1 millions de dollars destinés à la division de la Colombie-Britannique. Cette perte a déjà entraîné la fermeture de détachements dans les petites localités. Les pétitionnaires craignent fort qu'elle aura des répercussions sur le village de Sidney, où la GRC jouit d'une bonne réputation, comme partout ailleurs au Canada.